

Le Burundi réaffirme son rejet de la Commission d'enquête de l'ONU

La Libre Belgique, 15 juillet 2020 Burundi : le successeur de Nkurunziza garde la même ligne, celle de la fermeture. Passe d'arme à Genève entre la Commission d'enquête de l'Onu sur le Burundi et le représentant permanent. Après que celle-ci a appelé Gitega (la nouvelle capitale du Burundi) à briser le cycle de la violence et à coopérer avec les Nations unies, Renovat Tabu a répondu par une fin de non recevoir.

Devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève, les membres de la Commission onusienne ont exhorté le nouveau chef de l'Etat burundais, le général-major Variste Ndayishimiye, à montrer sa volonté de coopérer pleinement avec les Nations unies et à ouvrir le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Burundi, fermé par le régime burundais en février 2019. Importante pression La Commission d'enquête a été sur pied en 2016, après le début de la pression tous azimuts qui s'est abattue sur les Burundais soupçonnés, à tort ou à raison, de s'opposer au maintien au pouvoir du président Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat expressément interdit par l'accord de paix d'Arusha, qui avait mis fin à la guerre civile (1993-2005; 300.000 morts). Le régime, toutefois, a toujours refusé aux membres de la Commission d'enquête le droit d'entrer au Burundi; ceux-ci ont donc travaillé à l'extérieur. Après le décès de Pierre Nkurunziza, le 8 juin, vraisemblablement du Covid-19 qu'il s'obstinait à qui a accablé la prise de fonctions du major-général Ndayishimiye, déclarant à l'ONU après des scrutins si irréguliers que la commission électorale avait dû retirer ses résultats officiels, les pays amis du Burundi veulent croire que le changement de Président peut se traduire par une ouverture du régime. Et cela en dépit de la constitution d'un gouvernement qui met en avant les militaires les plus dur du régime Nkurunziza. La Commission d'enquête de l'Onu sur ce point, mis en garde la communauté internationale à contre un relâchement prématuré et contre la tentation de tourner la page comme si une élection et une transition politique suffisaient à garantir automatiquement l'amélioration de la situation des droits de l'homme à l'avenir. Aux yeux de son président, le Sénégalais Doudou Diagne, la transition pourrait devenir une opportunité d'amélioration si le gouvernement prend des mesures concrètes pour y remédier. La communauté internationale doit rester vigilante. Un rapport à rejeter selon Gitega Le représentant permanent du Burundi à Genève, Renovat Tabu, lui a donné raison en opposant une fin de non recevoir à l'invitation de la Commission d'enquête, assurant que le rapport oral de cette dernière n'est que simplement rejeté. « Le vrai mandat de la Commission est de tout faire pour faire changer le système de gouvernance au Burundi », avec un agenda géopolitique au profit notamment de l'opposition politique burundaise. Et de reprocher au Conseil des droits de l'Homme de l'Onu de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats jusqu'à diffamer les autorités publiques sous la bannière dudit Conseil et en violation flagrante de la Charte des Nations unies. En conséquence, le Burundi réaffirme son refus de coopérer avec une telle Commission, dont le représentant du régime militaire burundais appelle à vérifier la nécessité et l'utilité. Et d'inviter les partenaires du Burundi au régime militaire plutôt que l'inverse: ils doivent changer de vision et poser des gestes de bonne coopération au développement répondant aux priorités de la population bénéficiaire telles que détaillées dans le Plan national de développement 2018-2027. D'ailleurs, Renovat Tabu s'est levé contre les remarques de la Commission d'enquête sur de possibles détournements de fonds de l'aide publique au développement, qui a diminué depuis 2015 pour sanctionner les importantes violations des droits de l'Homme par Gitega, mais qui se poursuit dans l'agriculture et la santé. Par Marie-France Cros.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});